

Bacquelaine : « Il y a du populisme sur les pensions »

Monsieur le ministre, le plat de la réforme des pensions est indigeste, mais je sais que ce n'est pas vous qui l'avez concocté. Quelques jours encore avant l'accord de gouvernement, vous me disiez qu'il n'était pas question de relever l'âge de la pension légale. » Cette vanne de Frédéric Daerden, fer de lance de l'opposition PS dans le dossier pension à Daniel Bacquelaine (MR), ministre aux affaires illustre l'atmosphère au « grand oral » de celui qui portera, durant cinq ans l'importante réforme des pensions, et qui a défendu, avec calme, fermeté et sans fausse note sa feuille de route.

Pour rappel, le gouvernement va porter l'âge légal de la retraite à 66 ans en 2025 et à 67 ans en 2030. Il va prendre aussi une série de mesures pour allonger les carrières et décourager les départs anticipés.

L'opposition socialiste n'a pas rejeté en bloc la réforme, mais en a ciblé la philosophie. « Je suis inquiet parce que toutes les mesures dures pour les gens sont fixées de manière très précise dans l'accord de gouvernement, alors que celles censées atténuer le choc sont envisagées ou soumises à réflexion », a encore lan-

« Nous tiendrons compte des métiers pénibles. »

DANIEL BACQUELAINE

cé Frédéric Daerden. L'opposition a notamment relevé le fait qu'une mesure destinée à alléger la fin de carrière, la pension à temps partiel, n'était pas fixée, alors que le report de 5 ans de l'âge des crédits de fin de carrière et le report de l'âge légal étaient, eux, bel et bien acquis. Cet argument a également été soulevé par Georges Gilkinet (écolos).

Le CDH a pour sa part critiqué une philosophie qui consistait à rendre de plus en plus individuelle la constitution de la pension, alors que le système actuel, centré sur la pension légale était égalitaire. « Vous glissez vers un système de type américain », a dit Catherine Fonck.

Le CDH, rejoint par les autres partis de l'opposition s'inquiète aussi de l'impact de l'allongement des carrières sur l'emploi. « L'allongement des carrières ne va absolument rien changer aux restructurations. Il y aura donc plus de chômeurs âgés », estime Frédéric Daerden.

Enfin, le PTB a demandé à Daniel Bacquelaine de retirer l'augmentation de l'âge légal de la pension. « Sinon il n'y aura pas de concertation sociale », a dit Raoul Hedebouw.

Devant ce tir nourri, Daniel Bacquelaine est resté zen et occasionnellement caustique. Il s'est aussi emporté. « Certains dans l'opposition me parlent du charpentier qui va travailler jusqu'à 67 ans. Ou de l'infirmière qui porte des personnes à longueur de journée. C'est tout à fait faux. Nous tiendrons compte des métiers pénibles. Il faut arrêter de dire des contre-vérités. C'est une façon d'instiller la peur. Et pour moi, instiller la peur, c'est du populisme. »

Daniel Bacquelaine dit avoir d'ores et déjà eu des contacts avec la Commission de réformes des pensions (la commission d'experts qui a inspiré la réforme du gouvernement Michel) et lui avoir demandé de travailler sur la définition des métiers pénibles et sur la pension à temps partiel. L'idée serait de permettre aux travailleurs ayant atteint l'âge de la pension anticipée de ne plus travailler qu'à

temps partiel.

Le ministre a d'autre part fermé toutes les portes à un retrait de la réforme des pensions. Il a à nouveau assuré que cela ne concernerait qu'une minorité de gens. Il a aussi assuré qu'il allait demander aux partenaires sociaux d'émettre des propositions pour maintenir et créer de l'emploi pour les personnes de plus de 50 ans. ■

BERNARD DEMONTY

EN CHIFFRES

6,11 %

C'est la proportion de salariés du secteur privé qui travaillent encore à l'âge de 65 ans, selon les chiffres transmis à la Chambre par le ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine.

10 %

C'est la proportion de travailleurs du secteur public qui travaillent encore à l'âge de 65 ans, toujours selon le ministre des Pensions. Daniel Bacquelaine tire argument de cette situation chiffrée pour estimer que le report de l'âge légal de la retraite ne touchera en réalité qu'un faible nombre de personnes. L'opposition lui a fait remarquer que, si cela ne touchait que si peu de monde, il ne fallait pas prendre cette décision. Réponse du ministre : « J'espère évidemment qu'ils seront demain plus nombreux, ceux qui travaillent au-delà de 65 ans. Sinon, à quoi servirait cette réforme ? »

B.DY